



## AVIS PUBLIC

### CHANGEMENT DU LIEU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 OCTOBRE 2018

Avis public est par les présentes donné par la soussignée de ce qui suit :

La séance ordinaire du conseil municipal devant avoir lieu le 9 octobre 2018 aura lieu exceptionnellement au local de la Maison des Jeunes situé au 225, boulevard Sainte-Anne à 19 h 30.

Donné à Sainte-Anne-des-Plaines, ce 15 août 2018

Geneviève Lazure, LL.B., D.D.N., greffière